

RECENSEMENT DE VOS BACS DÉCHETS

Les ambassadeurs de la réduction des déchets vont venir à la rencontre de tous les habitants du Val de Garonne.



RENCONTRE À DOMICILE

Vous pourrez reconnaître les ambassadeurs de la réduction des déchets à leur veste Val de Garonne Agglomération et à leur carte d'accréditation. Ils pourront se présenter du lundi au vendredi, entre 8h et 20h, et le samedi entre 10h et 19h.

En cas d'absence, ils déposeront un avis de passage.

10 MINUTES suffisent pour répondre !

Pour gagner du temps

Avant la visite, nous vous remercions de :

- vérifier que **votre nom** soit bien indiqué sur votre boîte aux lettres,
- noter **le numéro de vos bacs**, gris et jaune, qui sont gravés à l'arrière, sous la poignée,
- préparer, si vous êtes locataire, les **coordonnées de votre propriétaire** (prénom, nom et numéro de téléphone).

Professionnels :
merci de contacter l'Agglomération au 05 53 64 40 46 pour convenir d'un rendez-vous.

CALENDRIER

Vous recevrez un rappel dans votre boîte aux lettres quelques jours avant le passage des ambassadeurs. 

2023	octobre à novembre	Calonges, Caumont-sur Garonne, Cocumont, Couthures-sur-Garonne, Gaujac, Le Mas-d'Agenais, Marcellus, Montpouillan, Samazan, St-Sauveur-de-Meilhan, Villeton
2024	décembre à janvier	Beaupuy, Castelnau-sur-Gupie, Caubon-St-Sauveur, Jusix, Lagupie, Mauvezin-sur-Gupie, Ste-Bazille, St-Martin-Petit, Tonneins
	février à mai	Marmande
	février à mars	Agmé, Birac-sur-Trec, Escassefort, Fauguerolles, Gontaud-de-Nogaret, Longueville, Puymiclan, St-Avit, St-Barthélémy-d'Agenais, St-Pardoux-du-Breuil, Sénestis, Seyches, Taillebourg, Virazeil
	avril à mai	Clairac, Fauillet, Grateloup-St-Gayrand, Lafitte-sur-Lot, Varès



IMPORTANT

Le recensement des bacs est obligatoire pour tous les foyers du territoire de Val de Garonne Agglomération.

À terme, sans réponse de votre part, vos poubelles ne seront plus collectées.

VG-AGGLO.COM - 05 53 64 40 46
ENVIRONNEMENT@VG-AGGLO.COM

Val de Garonne Agglomération traite vos données personnelles à des fins de gestion de la collecte des déchets. Ce traitement repose sur l'exécution d'une mission d'intérêt public. Plus d'informations disponibles sur le lien suivant : <https://www.vg-agglo.com/mon-quotidien/le-tri-et-la-collecte-des-dechets/teomi/>



INFORMATION HABITANTS

Recensement obligatoire des bacs déchets par l'Agglomération



Madame, Monsieur,

Face aux défis de la transition écologique, nous avons un impératif : **réduire nos déchets**. Un enjeu aussi bien environnemental que financier pour l'Agglomération, les citoyens et les acteurs du territoire.

Pour atteindre cet objectif, de nombreuses actions sont réalisées : développement du compostage individuel, installation de composteurs collectifs, extension des consignes de tri...

Aujourd'hui, Val de Garonne Agglomération et l'ensemble des élus du territoire initient l'accélération des actions en faveur de la réduction des déchets avec la mise en place de la **TEOMi** (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative).

Ce nouveau mode de calcul de la taxe déchets vous permettra d'agir concrètement sur une partie du montant à payer, qui sera calculée en fonction du **volume de votre bac et du nombre de fois où vous le sortez pour la collecte**. Il sera effectif à partir du **1^{er} janvier 2025**.

Les équipes de l'Agglomération vont venir à votre rencontre pour recenser vos bacs déchets, vous accompagner dans la réduction des déchets et répondre à toutes vos questions (**plus d'infos au verso de ce courrier**).

Cette nouvelle tarification représente une avancée majeure vers l'indispensable réduction des déchets. C'est un chemin à parcourir ensemble, l'Agglomération et votre commune sont à vos côtés pour vous accompagner.

Tous ensemble, soyons acteurs de la transition écologique !

Jacques BILIRIT

président de Val de Garonne Agglomération

Marie-France BONNEAU

vice-présidente de Val de Garonne
Agglomération en charge du Développement
Durable et de la Transition Écologique

**RÉDUISONS
NOS DÉCHETS**
TEOMi

**UNE QUESTION ?
CONTACTEZ-NOUS !**
environnement@vg-agglo.com

